

10 2014

Sauvons l'espace civique du Collège international de philosophie

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, le Collège international de philosophie est né en 1983 de la conjugaison d'une volonté politique de l'État français et d'une exigence inconditionnelle de pensée, portée par des intellectuels et des philosophes : parmi eux figuraient François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt. À côté des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, le Collège a toujours tenu ses engagements. Il ne défend aucune philosophie officielle. Il développe ses activités avec des moyens dérisoires, si on les rapporte au nombre et à la qualité de ses productions ainsi qu'à leur impact dans la vie intellectuelle, la philosophie et les sciences humaines. Sans autre condition que l'exigence de penser, il favorise des échanges entre des philosophes, des intellectuels, des écrivains, des scientifiques, des artistes, et avec la société civile. Il participe à la construction d'un espace public où la pensée critique s'exerce et se renouvelle en toute liberté, surmontant les frontières nationales, linguistiques et disciplinaires.

L'année dernière, il a offert 720 heures de séminaires publics et gratuits. Il a organisé des colloques, des journées d'études, des débats sur des livres avec leurs auteurs. Avec quatre livraisons par

an, sa revue *Rue Descartes*, entièrement en ligne et en libre accès, voit ses taux de fréquentation grimper.

Le Collège est désormais membre associé de l'Université Paris Lumières, composée des Universités Paris 8 et Paris Ouest Nanterre, le CNRS et d'autres institutions. La dotation de 240.000 euros promise par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, via l'Université Paris Lumières n'a finalement pas été versée, sans justification, ce qui place le Collège au bord du dépôt de bilan. **Le Collège a instamment besoin de cette somme pour payer quatre salariés de la cellule administrative qui, sans cela, se retrouveront au chômage. Il en a besoin pour son fonctionnement minimal, afin d'appuyer les activités en France et à l'étranger de 50 directeurs de programme non rémunérés.**

En novembre 2014, si une décision du pouvoir d'État n'intervient pas, le Collège international de philosophie fermera ses portes après 30 ans d'activité et de création au sein de réseaux internationaux solides. Un espace d'expérience, de recherches novatrices et de formation originale disparaîtra. Or existe-il aujourd'hui en France une volonté politique claire, prête à s'engager pour la défense d'une recherche libre et ambitieuse ? **Nous demandons le maintien du financement « Recherche » de 240 000 euros par an, qui permet au Collège de fonctionner. Au nom du droit à la philosophie pour toutes et tous, dans une société démocratique, nous demandons aussi la pérennisation des conditions de vie du Collège.** Notre souhait est que le Collège, pour de nombreuses années encore, accueille d'autres générations de penseurs, venus du monde entier, œuvrant à la production d'une pensée critique et libre, ouverte à tous.

[Signez cette pétition](#) pour demander à la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat

Vallaud-Belkacem, de débloquent la subvention qui permet au CIPh de fonctionner ! Et faites signer autour de vous !

L'Assemblée collégiale du Collège international de philosophie
collectif@ciph.org

Paris, le 17 octobre 2014